

NOR :	DEU	N07	516	73A
-------	-----	-----	-----	-----

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Arrêté portant désignation du site Natura 2000 ZONES HUMIDES DE MOSELLE
(zone de protection spéciale)**

La ministre de l'écologie et du développement durable,

Vu la directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 modifiée concernant la conservation des oiseaux sauvages, notamment son article 4 et son annexe I ;

Vu le code de l'environnement, notamment le II et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-2, R. 414-3, R. 414-5 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 relatif à la liste des espèces d'oiseaux qui peuvent justifier la désignation de zones de protection spéciale au titre du réseau écologique européen Natura 2000 selon l'article L. 414-1-II (1^{er} alinéa) du code de l'environnement ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés ;

Arrête :

Art. 1^{er} - Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 ZONES HUMIDES DE MOSELLE » (zone de protection spéciale FR4110062) l'espace délimité sur la carte d'assemblage au 1/150000 ainsi que sur les quatre cartes au 1/25000 ci-jointes, s'étendant sur une partie du territoire des communes suivantes du département de la Moselle : Erstroff, Francaltroff, Ippling, Léning, Sarreguemines, Vahl-lès-Faulquemont, Vittoncourt, Woustviller.

Art. 2 - La liste des espèces d'oiseaux justifiant la désignation du « site Natura 2000 ZONES HUMIDES DE MOSELLE » figure en annexe au présent arrêté.

Cette liste ainsi que les cartes visées à l'article 1^{er} ci-dessus peuvent être consultées à la préfecture de la Moselle, à la direction régionale de l'environnement de Lorraine, ainsi qu'à la direction de la nature et des paysages au ministère de l'écologie et du développement durable.

Art. 3 - Le directeur de la nature et des paysages est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le **13 AVR. 2007**


Nelly OLIN

Annexe

A l'arrêté de désignation du site Natura 2000 FR4110062 ZONES HUMIDES DE MOSELLE (zone de protection spéciale)

Liste des espèces d'oiseaux justifiant cette désignation

1 - Liste des espèces d'oiseaux figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II (1^{er} alinéa) du code de l'environnement

A072	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>
A082	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>
A073	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
A238	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>
A338	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>

2 - Liste des autres espèces d'oiseaux migrateurs justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II (2^{ème} alinéa) du code de l'environnement

A153	Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>
A295	Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>

Fait à Paris, le 13 AVR. 2007



Nelly OLIN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

SITE NATURA 2000 Zones humides de Moselle (Tableau d'assemblage)

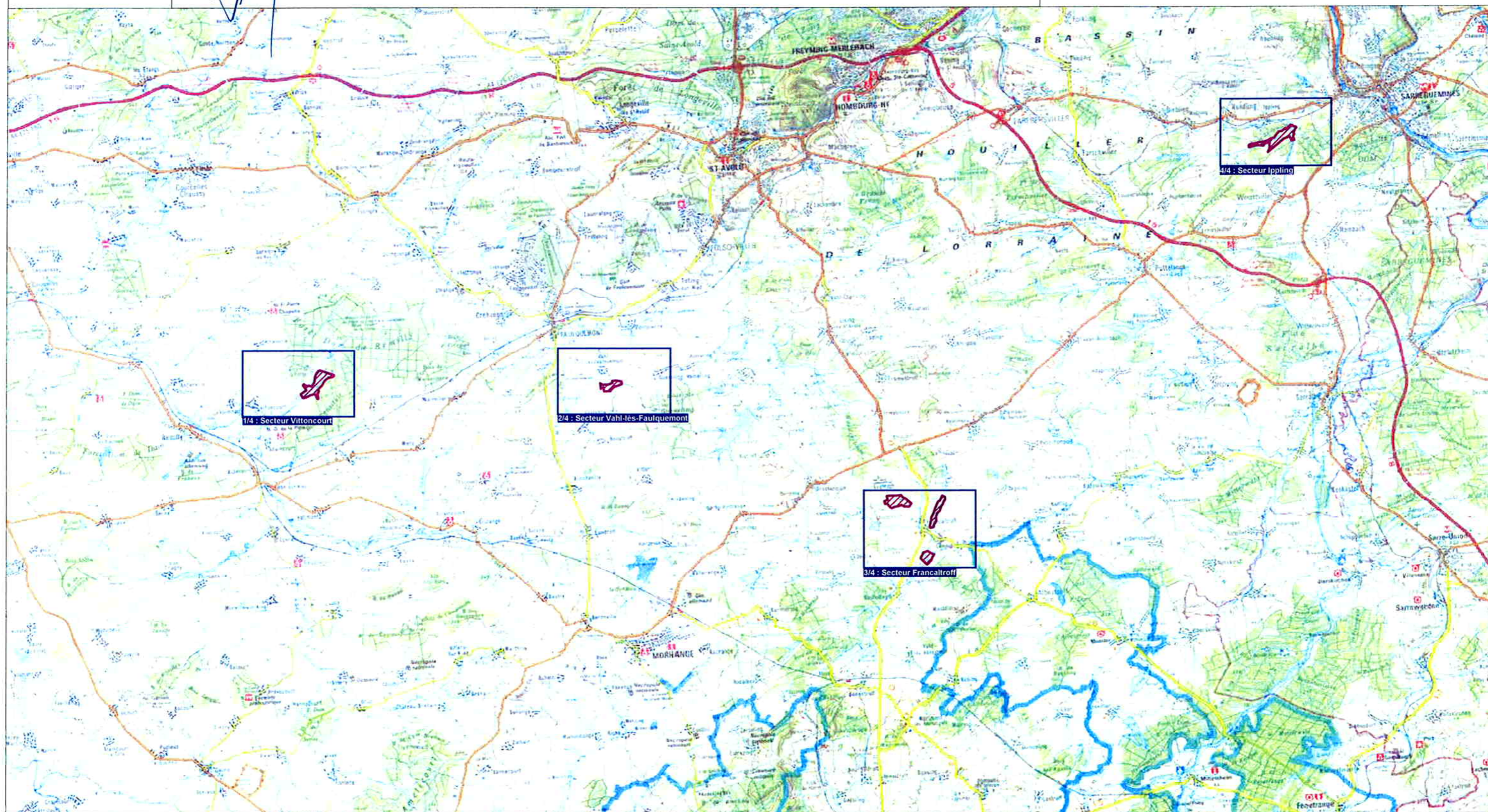
FR4110062 (Moselle)

Carte au 1/150 000 (fond IGN scan100) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS.

Signé le : **13 AVR. 2007**

La ministre de l'écologie et du développement durable

Nelly OLIN



ZPS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

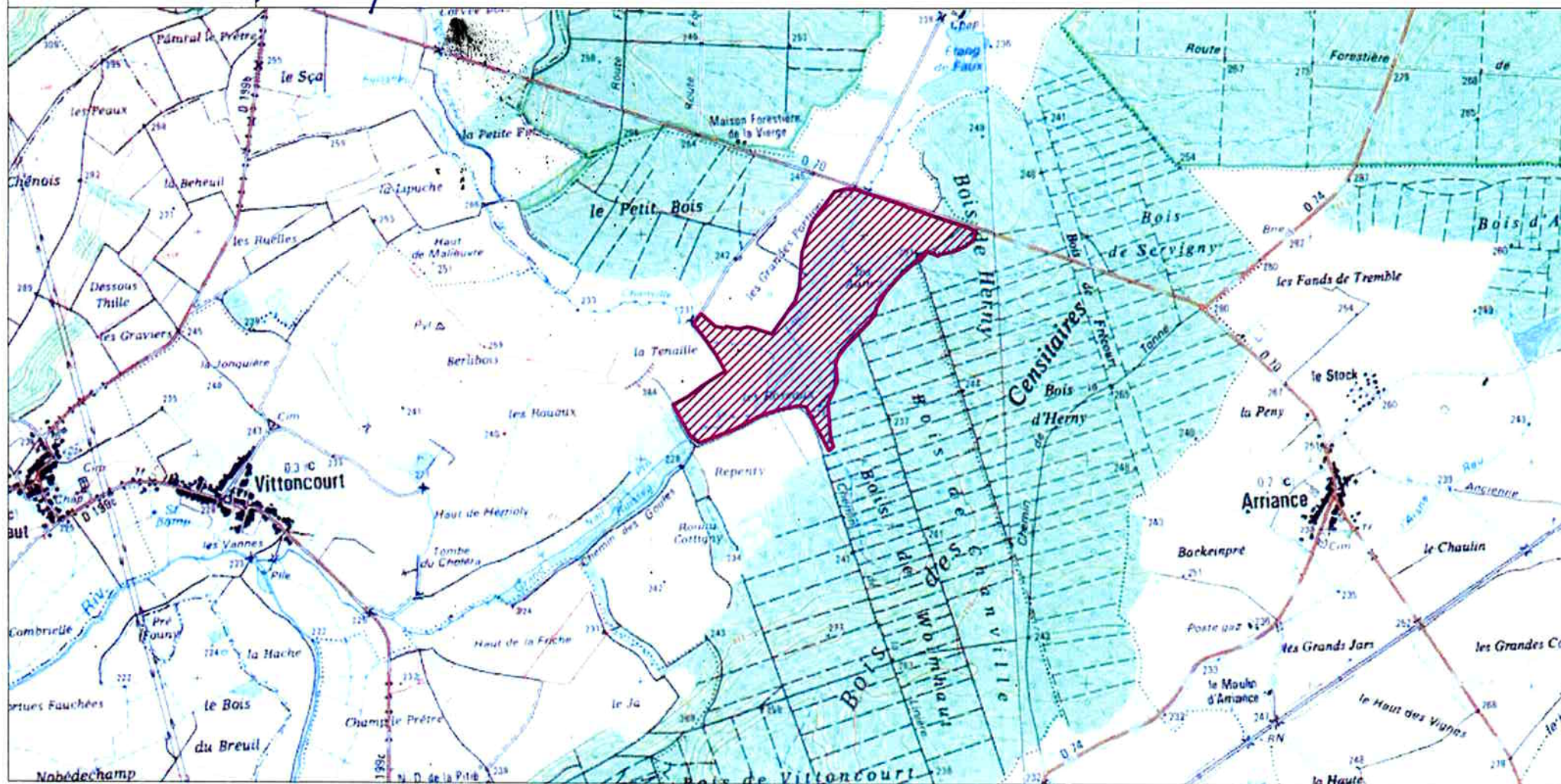
SITE NATURA 2000 Zones humides de Moselle (1/4 : Secteur Vittoncourt) FR4110062 (Moselle)

Carte au 1/25 000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS.

Signé le : **13 AVR. 2007**

La ministre de l'écologie et du développement durable


Nelly OLIN



 ZPS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

SITE NATURA 2000 Zones humides de Moselle (2/4 : secteur Vahl-lès-Faulquemont)

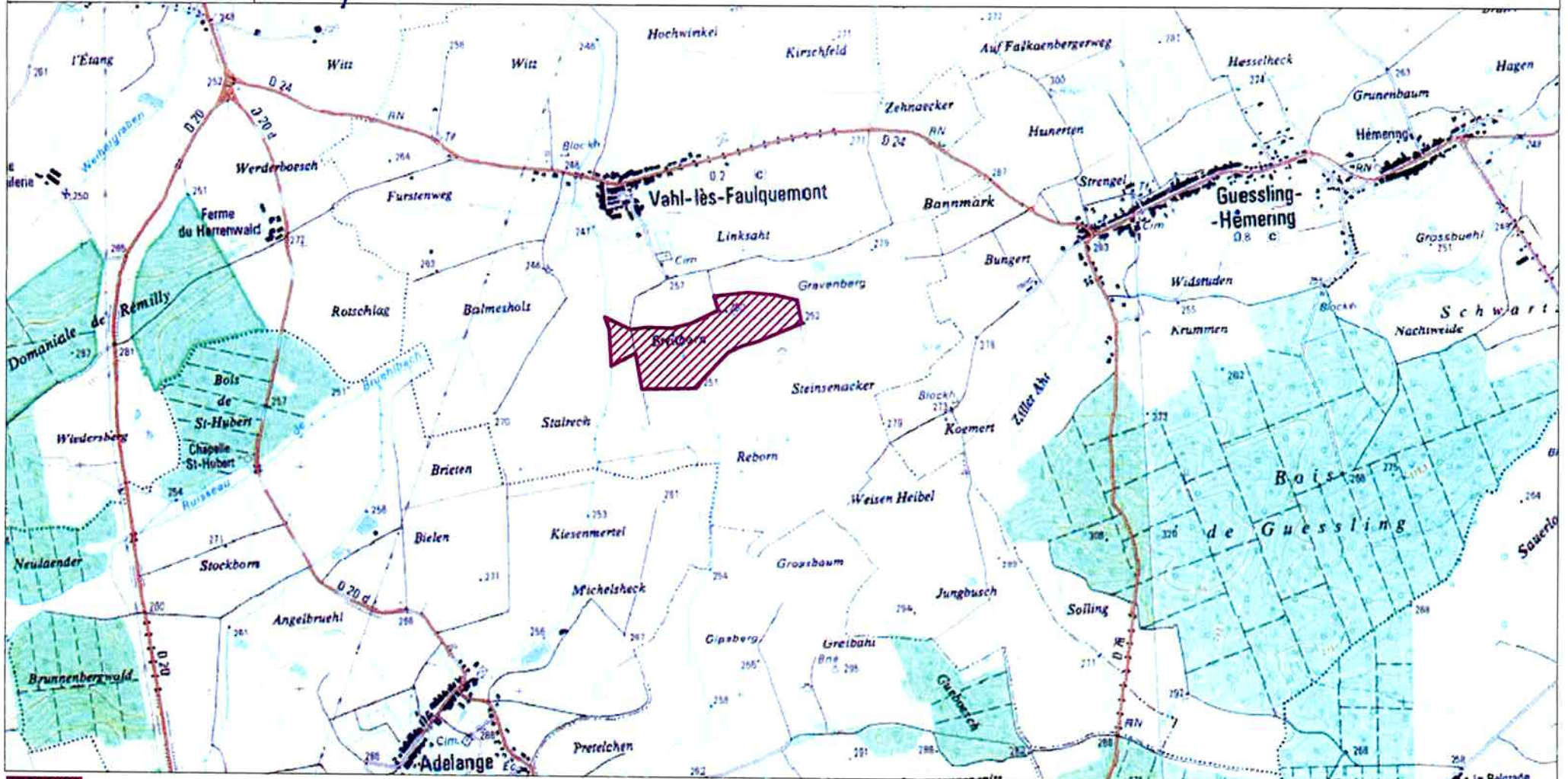
FR4110062 (Moselle)

Carte au 1/25 000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS.

Signé le : **13 AVR. 2007**

Le ministre de l'écologie et du développement durable


Nelly OLIN



 ZPS



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

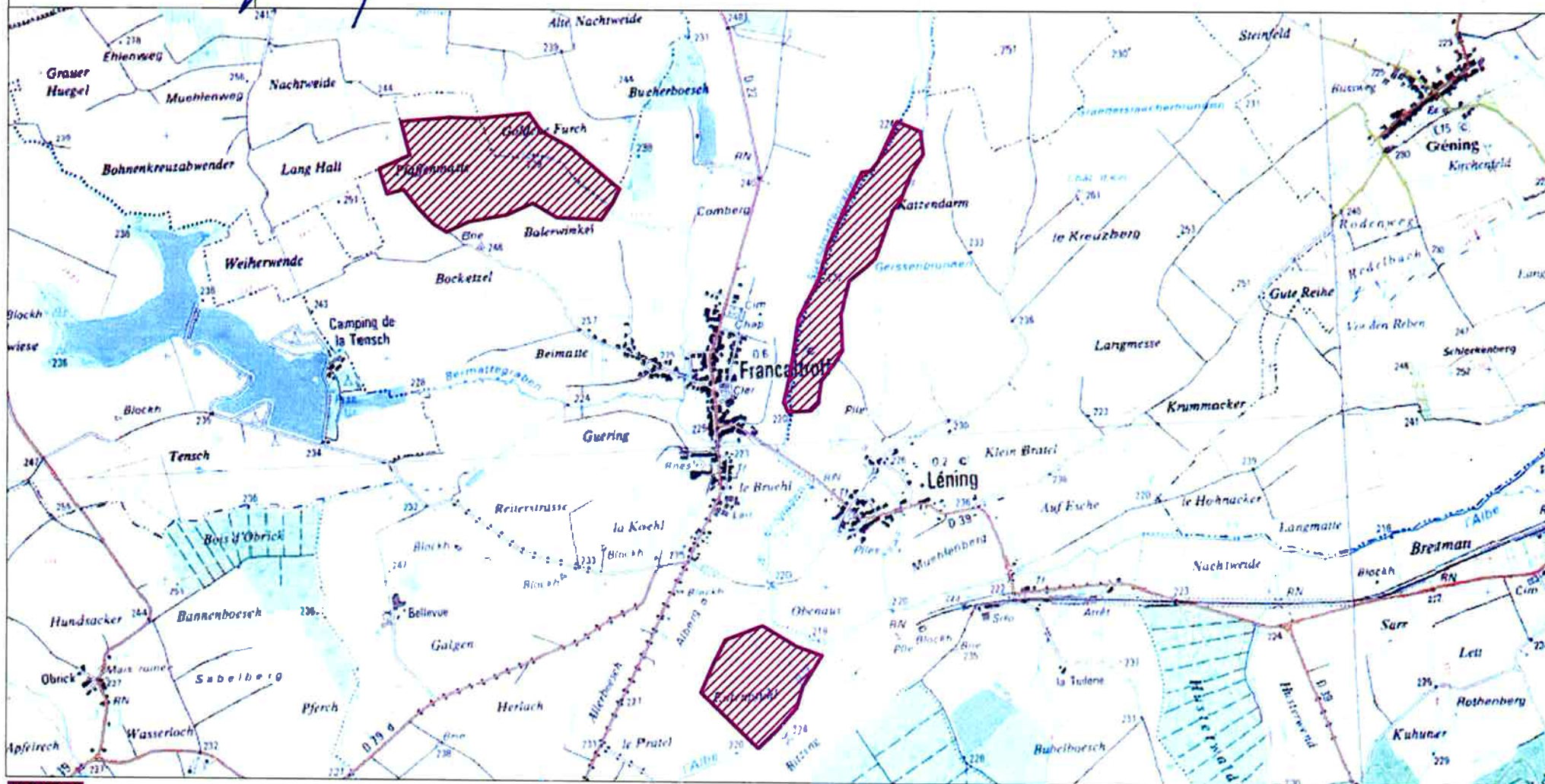
SITE NATURA 2000 Zones humides de Moselle (3/4 : Secteur Francaltroff) FR4110062 (Moselle)

Carte au 1/25 000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS.

Signé le **13 AVR. 2007**

La ministre de l'écologie et du développement durable

Nelly OLIN



 ZPS



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

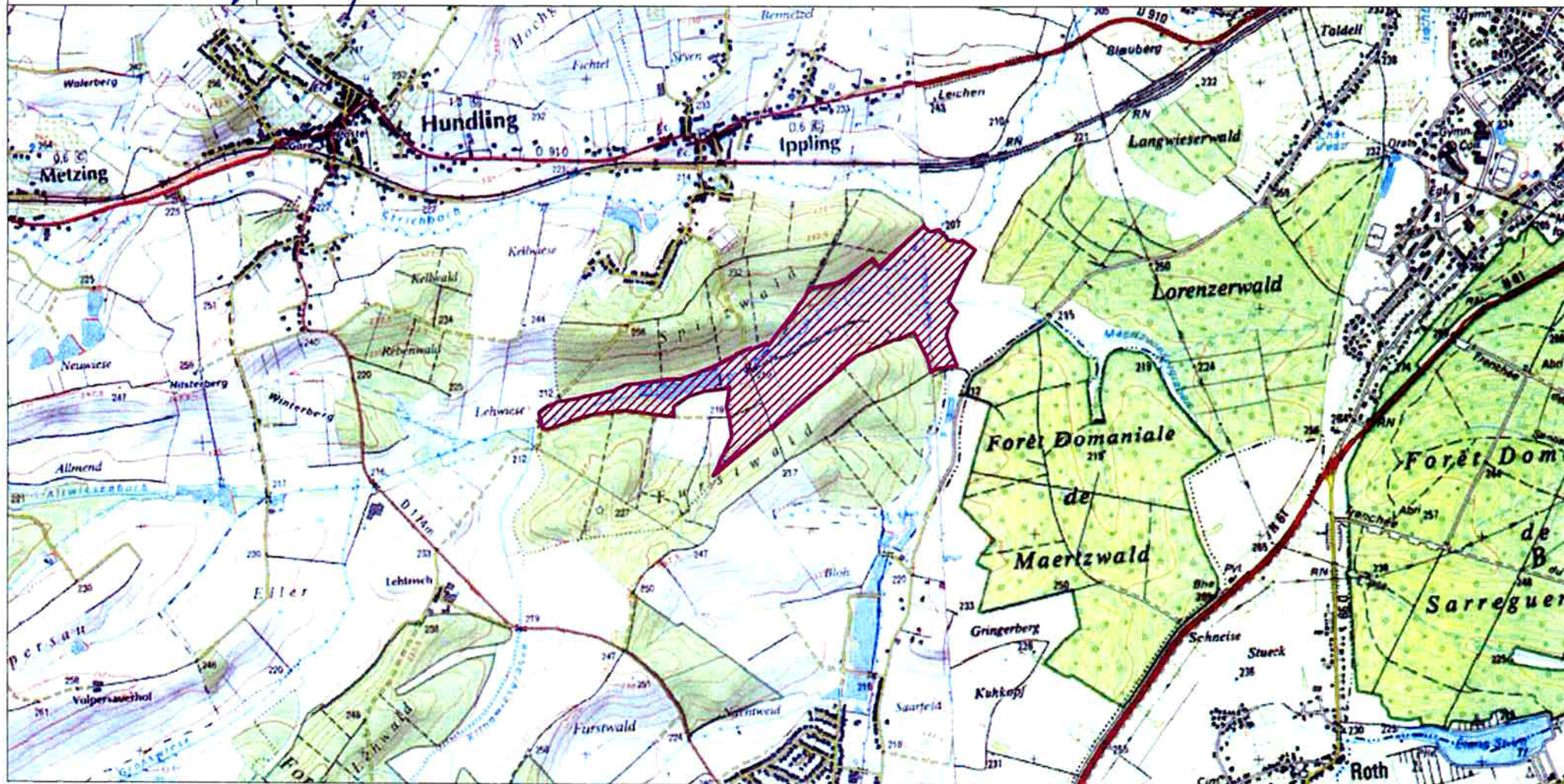
SITE NATURA 2000 Zones humides de Moselle (4/4 : Secteur Ippling) FR4110062 (Moselle)

Carte au 1/25 000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS.

Signé le : **13 AVR. 2007**

La ministre de l'écologie et du développement durable

Nelly OLIN



ZPS